Réouverture des écoles et point sur les services périscolaires

La Municipalité de Bois-le-Roi prépare activement la réouverture des écoles le 14 mai 2020. Une rentrée qui sera marquée par les consignes strictes du Protocole Sanitaire et les directives Jeunesse et Sports.

La santé et la sécurité des enfants et de leurs enseignants sont nos priorités.

Une ouverture progressive organisée avec les enseignants et les animateurs du centre de loisirs pour que les enfants, qui seront accueillis dans les écoles primaires à compter du 14 mai, puissent bénéficier des services périscolaires. Chaque famille concernée sera contactée par la DVE.

L'étude et le 1000 pattes ne pourront pas être assurés pour le moment, toutefois dès que les conditions seront réunies nous pourrons ré ouvrir ces services.

Nous regrettons que les écoles et les services périscolaires, pour l'heure, ne puissent ouvrir plus largement.

Et nous espérons que l'amélioration de la situation sanitaire nous permettra d'accueillir plus d'enfants dès que possible